

**SOMMET DE HAUT NIVEAU DES NATIONS- UNIES
SUR LE SIDA**

NEW-YORK, JUIN 2011

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE.
MONSIEUR IDRIS DEBY ITNO.
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD,
CHEF DE L'ETAT**

Messieurs les Co-Présidents de la Réunion de Haut Niveau des Nations-Unies sur le Sida

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais tout d'abord, exprimer mes remerciements au Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies et au Secrétaire Général des Nations Unies pour nous avoir convié à cet important Sommet de Haut Niveau sur la pandémie du Sida. Je voudrais aussi adresser, au nom de la délégation tchadienne et en mon nom personnel, nos vifs remerciements aux hautes autorités new-yorkaises pour l'accueil chaleureux dont nous avons été l'objet à notre arrivée. Je tiens enfin à féliciter Messieurs BAN-KIMOON et les deux Co-présidents pour la qualité de l'organisation de notre sommet.

Mesdames, Messieurs ;

Le Sommet de Haut Niveau des Nations Unies sur le Sida a lieu trente ans après le début de l'épidémie du Sida et dix ans après l'historique session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/sida.

Durant toute cette période, la communauté scientifique continue de chercher les remèdes et vaccins. La mobilisation de tous les acteurs nous indique que nous ne devons pas désespérer. C'est cette détermination qui nous réunit aujourd'hui.

Cette réunion se tient à un moment marqué par la crise économique mondiale, obligeant la communauté internationale à privilégier d'autres sujets et de même, les Etats à un repli sur soi.

C'est pourquoi, je félicite le Secrétariat Général des Nations Unies et la Présidence de l'Assemblée Générale pour avoir organisé cette réunion de haut niveau qui adoptera une nouvelle déclaration sur la riposte mondiale au sida.

Messieurs les co-présidents

Mesdames, Messieurs ;

Le Tchad, à l'instar des autres Etats membres des Nations Unies, est confronté à la problématique du VIH/SIDA dont les conséquences sont néfastes pour ses populations. En 2005, la dernière enquête nationale de séroprévalence du VIH situait la prévalence de l'infection à VIH à près de 4% dans la population de 15 à 49 ans. L'enquête a révélé que 210.000 personnes vivent avec le VIH/sida.

Face à cette menace sur la tranche de cette population déjà fortement éprouvée par des décennies d'agressions extérieures, le Gouvernement a pris des décisions hardies et volontaristes pour organiser la riposte nationale au Sida. Nous en citerons quelques unes qui, à nos yeux, illustrent parfaitement notre engagement.

Il s'agit, par exemple, de la gratuité de la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH sur financement de l'Etat tchadien. Pour la première année, en 2007, ce sont 7.747 personnes qui en ont bénéficié. En 2008, l'effectif des bénéficiaires est passé du simple au double : 18.808 ont reçu le traitement anti rétroviral. En 2009, le nombre est passé à 32.288.

Par cette mesure, le Tchad est l'un des rares pays africains, à financer entièrement sur ses fonds propres la gratuité du traitement anti rétroviral aux personnes vivant avec le VIH/sida.

La lutte contre le Sida est intégrée depuis 2006 parmi les axes majeurs de la Stratégie nationale de la réduction de la pauvreté.

La loi N°019 portant lutte contre le VIH/SIDA et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA a été adoptée en septembre 2007.

Le gouvernement appuie les familles dans la prise en charge des orphelins du Sida.

Enfin, un Conseil national de lutte contre le Sida a été créé et placé sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les efforts du Gouvernement ont séduit la société civile qui s'est impliquée à travers les confessions religieuses et les communautés de base dans la riposte nationale au VIH/sida. Cette société civile a même créé un observatoire des droits de l'Homme et des Personnes vivant avec le VIH et des cliniques juridiques pour aider les Personnes vivant avec le VIH.

Mesdames, Messieurs ;

Grâce à ces mesures, le Tchad, notre pays, a enregistré des progrès importants en matière de lutte contre le VIH/SIDA. Tous les efforts du Gouvernement cadrent avec le cap que s'est fixé la session extraordinaire qui est de parvenir à « **zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida** ».

La délégation tchadienne soutient entièrement la position africaine commune adoptée à la cinquième session de la conférence des ministres de la santé de l'Union africaine tenue à Windhoek, en Namibie, en avril 2011.

Mesdames, Messieurs ;

Comme chacun le sait, le SIDA n'est pas seulement un problème de santé, il est aussi une question de développement. C'est fort de cette conviction que le Gouvernement fait des actions de riposte nationale contre le sida une partie intégrante de ses programmes et stratégies de développement.

Dans notre politique d'ensemble, une place nette est consacrée au bien-être de nos populations, à l'amélioration de leurs conditions de vie, d'où la priorité accordée aux secteurs sociaux. C'est ainsi que de très larges parts des revenus du pétrole sont investis dans l'éducation et la santé.

Ces importants investissements se traduisent par les constructions d'écoles, lycées, universités, hôpitaux de référence nationale et régionale, centres de santé dans les grandes agglomérations, ainsi que des infrastructures routières pour faciliter la mobilité des personnes.

Mesdames, Messieurs ;

Le Tchad est un pays carrefour qui, de par sa position géographique, partage des frontières communes avec six pays. C'est pourquoi, en plus de ses stratégies nationales, il a uni ses forces avec ses voisins pour des actions communes contre la pandémie du Sida. Ainsi, le Tchad participe activement à l'Initiative des pays riverains des fleuves Oubangui, Chari et Congo en abrégé (IFCOC) des pays de l'Afrique Centrale, au Projet d'appui à l'Initiative du Bassin du Lac-Tchad.

En dépit des engagements et des efforts fournis par le Gouvernement et au regard des besoins, le Tchad compte sur la solidarité de la communauté internationale pour la mobilisation des ressources en vue de l'atteinte des objectifs fixés dans sa feuille de route nationale sur la santé publique

2009-2016 qui va au-delà de la période fixée par les Nations Unies pour réaliser l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH.

Nous savons que les financements internationaux alloués au soutien de la lutte contre le VIH ont diminué pour l'année 2009, mais nous encourageons les pays riches à donner la priorité au financement des programmes de riposte contre le virus afin d'accompagner les pays à faible revenu. Il y va de la responsabilité de la communauté internationale.

Je vous remercie.